

Communiqué CGT Muretain Agglo – Stop à l'enfumage !



Dans le cadre du chantier du temps de travail, des discussions avaient été engagées par Mme le Maire de Lamasquère, Messieurs les Maires de Seysses et de Labastidette venus le mercredi 23 juin sur le piquet de grève de Roques. L'objectif de cette rencontre n'était pas d'éteindre le feu de la colère légitime des agents mais plutôt de la comprendre.

Le syndicat CGT se désole de constater que les élus ne sont pas revenus vers les agents pour apporter des éléments de réponse.

Également, en portant à l'ordre du jour du conseil communautaire, le passage à 1607 heures, le Président du Muretain Agglo a décidé de rester dans son rôle de pyromane du climat social. **Pourquoi ce passage en force alors qu'un dialogue avait été engagé ?** Le syndicat CGT a été force de propositions par la distribution aux élus communautaires d'une base de discussions.

De plus, Il était acté une mise en œuvre du projet présidentiel au 1^{er} janvier 2022. Reporter ou suspendre ce point de l'ordre du jour était donc possible.

Le Président et certains élus communautaires n'ont donc pas choisi l'apaisement en ce mardi 29 juin 2021.

Face à cette position de l'autorité territoriale qui refuse toute négociation et ne cesse d'affirmer sa position autoritaire, le mouvement s'amplifie...collecte des déchets ménagers, balayage, cuisine centrale, écoles, crèches, déchetteries de Roques et Muret,...

Les agents soutenus par la CGT ne sont pas contre le passage aux 1607h mais refusent toute perte de leurs conquies sociaux, fruits des négociations lors du passage aux 35 heures.



Les agents présents sur le piquet de grève soutenus par la CGT appellent l'ensemble du personnel du Muretain Agglo à venir participer à l'assemblée générale ce jeudi 1^{er} juillet 2021 à Roques.



Muret, le mercredi 30 juin 2021